

Une prise d'habit. — Le jour de la fête de la bonne sainte Anne, le 26 juillet, dans la chapelle des Pères Franciscains, deux postulants se présentaient devant l'autel pour demander l'habit de S. François. Avant de les admettre à la vêtue un père de la communauté leur expliqua dans une instruction ce qu'ils allaient entreprendre par cette démarche.

“Le religieux fuit le monde pour se retirer dans la solitude, il fuit le monde acharné à sa perte : le monde est son plus grand ennemi, il doit donc le fuir le plus possible. La mort, tel est le meilleur moyen de se séparer du monde. Cette mort doit être à la fois extérieure et intérieure. Extérieure par la solitude du cloître, le saint habit, par la pratique des exercices communs. Elle doit être intérieure, par l'humilité, le détachement, le silence, la mortification. Cette double mort conduit heureusement à la vie la plus sublime : Vie angélique et céleste, vie cachée en Dieu, vie qui dès ici-bas fait participer le religieux aux attributs des corps glorieux. A la subtilité par la pauvreté, à la charité par la chasteté, à l'agilité par l'obéissance, à l'impassibilité par l'accomplissement de toute justice. Vie désirable entre toutes.

Pour posséder cette admirable vie, les deux postulants se sont proposé d'embrasser cette double mort, et courageusement ils se sont prosternés aux pieds du R. P. Gardien pour être revêtus de la bure qui les sépare du monde. Prions pour leur persévérance !

L'Acadie. — La Fraternité de cette paroisse a voulu retremper sa ferveur parmi les exercices de la sainte visite. L'esprit de foi et la vitalité chrétienne qui règnent dans cette belle paroisse suffiraient à indiquer quel terrain de choix S. François y a trouvé pour y faire prospérer son œuvre. Malgré le petit nombre, on veut déjà y faire les choses en grand. L'habit complet du Tiers-Ordre est porté dans les réunions officielles des membres de la Fraternité. Des mesures ont même été prises pour assurer l'uniformité de la couleur et de la coupe, afin que rien dans le costume sacré ne puisse prêter à la critique des malveillants. De son côté, le Révérend et zélé Directeur ne cesse d'imprimer à ses Tertiaires un mouvement puissant et sagement calculé vers la véritable perfection séraphique.

S. Philippe. — A la suite d'une retraite paroissiale, cinquante Tertiaires, suivant en cela l'exemple du Vénéré Pasteur de la Paroisse, ont eu à cœur de s'enrôler sous l'étendard du Tiers-Ordre. C'est S. François lui-même qu'ils ont constitué le